



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2024

Province de Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge tenue le mercredi 14 août 2024 et se déroulant dans les bureaux de la municipalité de La Macaza situés au 53, rue des Pionniers.

Sont présents et formant quorum:

- M. Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Michel Chouinard, maire de la Municipalité de Lac-Saguay et président de la RSSIVR
- M. Yves Bélanger, maire de la Municipalité de La Macaza

Sont également présents:

- M. Sylvain Charette, directeur et secrétaire-trésorier de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge
- Mme Nona-Joanne DeZwart, technicienne comptable de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge
- Mme Marilou Demers, adjointe administrative de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge
- M. Claude Paradis, conseiller de la Ville de Rivière-Rouge

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge est ouverte à 11 h.

2024-08-14/256

2 - ADOPTION ORDRE DU JOUR

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 juin 2024 et de la séance extraordinaire du 11 juillet 2024;
4. Adoption des comptes à payer;
5. Accepter la démission de Mme Gaëlle Agliata à titre de technicienne en prévention 14 h par semaine;
6. Adoption du budget 2025;
7. Adoption du nouveau contrat de travail pour M. Jean-Marc Beaulieu au poste de technicien en prévention
8. Levée de l'assemblée.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par : M. Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2024

- 2024-08-14/257

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2024 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JUILLET 2024

Il est proposé par : M. Yves Bélanger
Et résolu à l'unanimité.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2024 et de la séance extraordinaire du 11 juillet 2024 soient adoptés, comme préparés par M. Sylvain Charette, directeur et secrétaire-trésorier de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge.

ADOPTÉE
- 2024-08-14/258

4 - ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration ont tous reçu la copie des relevés bancaires et Visa pour les frais payés durant les mois de JUIN et JUILLET 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'accepter la liste des déboursés et des comptes à payer pour les mois de JUIN et JUILLET 2024.

ADOPTÉE
- 2024-08-14/259

5- ACCEPTER LA DÉMISSION DE MADAME GAËLLE AGLIATA AU POSTE DE TECHNICIENNE EN PRÉVENTION 14 H PAR SEMAINE

CONSIDÉRANT que Madame Gaëlle Agliata n'a effectué que 24 heures de travail depuis le 1^{er} janvier 2024 et que sa situation ne semble pas lui permettre d'accomplir ses engagements;

CONSIDÉRANT que Madame Gaëlle Agliata a offert sa démission à titre de technicienne en prévention à la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge en date du 9 juillet 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Yves Bélanger
Et résolu à l'unanimité.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'accepter la démission de Mme Gaëlle Agliata à titre de technicienne en prévention à la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge.

ADOPTÉE
- 2024-08-14/260

6 - ADOPTION DU BUDGET 2025

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires de l'exercice financier de l'année 2024 sont présentées et déposées en séance et que des copies ont été remises aux membres du conseil qui sont présents.

CONSIDÉRANT que le budget tient compte de la réalité financière grâce à une vue d'ensemble des revenus et des dépenses jusqu'au 30 juin 2024.

CONSIDÉRANT que les présentes prévisions budgétaires 2025 montrent des revenus de 1 233 155 \$ et des dépenses de 1 233 155 \$.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2024

CONSIDÉRANT que le montant total des quotes-parts devrait être augmenté de 29 065 \$ (2,7 %).

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
De procéder à l'adoption du budget 2025 tel que présenté en séance du conseil au montant de 1 233 155 \$.

ADOPTÉE

2024-08-14/261

7 - NOUVEAU CONTRAT DE TRAVAIL POUR M. JEAN-MARC BEAULIEU AU POSTE DE TECHNICIEN EN PRÉVENTION

CONSIDÉRANT que M. Jean-Marc Beaulieu possède déjà la formation requise pour occuper le poste;

CONSIDÉRANT que le contrat de M. Beaulieu évolue d'un poste de 14 heures par semaine à un poste de 35 heures par semaine à compter du 1^{er} janvier 2025;

CONSIDÉRANT que les besoins de la RSSIVR nécessitent l'embauche d'un préventionniste à temps plein;

CONSIDÉRANT que M. Beaulieu aura droit aux Fonds de Santé ainsi qu'à la participation au Régime de retraite à partir du 1^{er} janvier 2025;

CONSIDÉRANT que la rémunération s'effectue de manière hebdomadaire, selon le taux établi pour les travaux en caserne conformément à la politique de travail entrée en vigueur le 21 septembre 2022;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Yves Bélanger
Et résolu à l'unanimité.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'accepter le nouveau contrat de travail pour M. Jean-Marc Beaulieu au poste de technicien en prévention.

8 - LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sur proposition du président de l'assemblée, M. Chouinard la séance est levée à 11 h 06.

M. Michel Chouinard
PRÉSIDENT

M. Sylvain Charette
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER